

Institut National de la Statistique du Burundi



DIRECTION GENERALE

BP 1156 Bujumbura-Burundi
Téléphone +257 22 216734, Fax +257 22 222635
E-mail : ins.burundi@insbu.bi
Site Web: www.insbu.bi

Indices du commerce extérieur (Base 100= 2013)

Deuxième trimestre 2024



*Service Conjoncture et
Commerce Extérieur*

Département Technique

Septembre 2024

Table des matières

Liste des abréviations	3
Avant-propos	4
O. Introduction	5
I. Situation et évolution des indices du commerce extérieur	5
I.1. Indices de valeur	5
I.2. Indices de prix	6
I.3. Indices de volume	7
I.4. Termes de l'échange	8
II. Conclusion	9
Annexe 1 : Tableaux statistiques	10
Annexe 2 : Résumé méthodologique	13

Liste des sigles

ECVMB : Enquête Modulaire sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi

ENAB : Enquête Nationale Agricole du Burundi

INSBU : Institut National de la Statistique du Burundi

SH 4 : Système Harmonisé à 4 chiffres.

Avant-Propos

L'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU) a le plaisir de mettre à la disposition du public les indices provisoires du commerce extérieur (base 100 = 2013) relatifs au deuxième trimestre de 2024. Ces indices permettent ainsi de mettre en lumière l'évolution réelle des importations et des exportations du Burundi.

Cette publication répond à l'une des missions de l'INSBU de mettre à la disposition des acteurs et décideurs des informations sur la conjoncture économique nationale dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique et de dynamisation du secteur privé et de diversification économique aux fins de l'amélioration du climat des affaires.

Nous adressons nos vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce document, en particulier les services des douanes pour la mise à disposition à temps des fichiers mensuels des déclarations douanières, l'Office du thé du Burundi et la Regideso.

Tout en espérant que ce document répond à vos attentes, il pourrait contenir quelques imperfections malgré les vérifications et contrôles effectués. Aussi, l'Institut National de la Statistique du Burundi accueillerait-il volontiers vos avis et suggestions afin d'améliorer la qualité des prochaines publications.

Le Directeur Général de l'INSBU

Nicolas NDAYISHIMIYE

0. Introduction

Les indices du commerce extérieur sont des outils indispensables à l'analyse économique des importations et des exportations. Ils permettent d'obtenir une estimation de l'évolution des prix et des volumes de marchandises mais également d'analyser l'évolution des termes de l'échange, qui se définissent comme le rapport de l'indice de prix des exportations et de l'indice de prix des importations.

La présente publication met en évidence la situation actuelle et l'évolution des indices qui permettent d'apprécier l'évolution du commerce extérieur dans le temps, à savoir l'indice de valeur, l'indice de prix, l'indice de volume et les termes de l'échange. La publication se termine par un résumé méthodologique.

I. Situation et évolution des indices du commerce extérieur

I.1. Indices de valeur

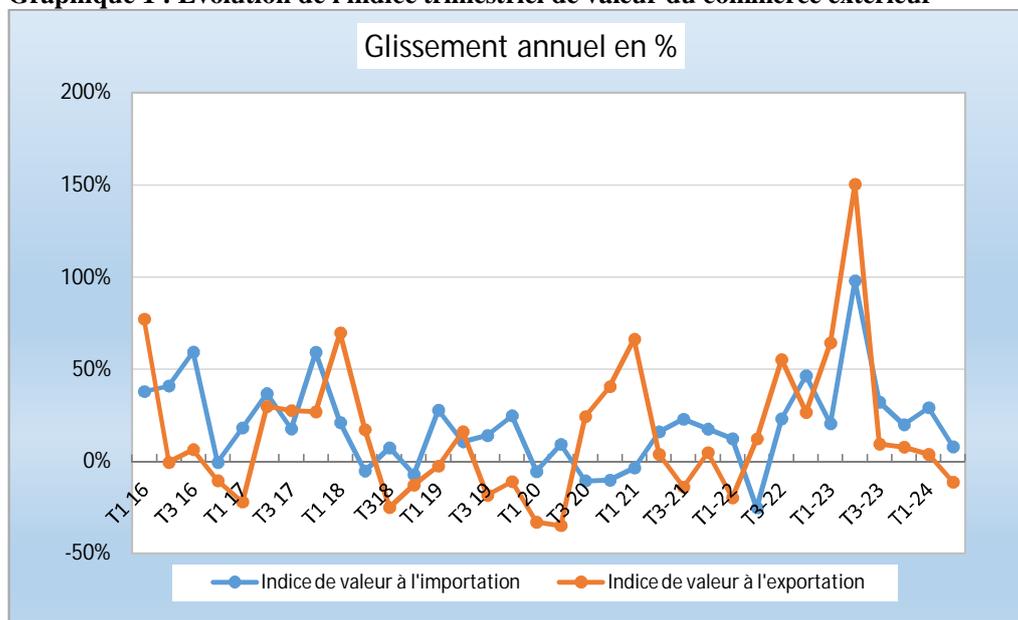
Augmentation des importations et diminution des exportations en valeur et en glissement annuel.

Au cours du deuxième trimestre de 2024, le niveau des échanges du Burundi avec le reste du monde connaît à la fois une hausse en valeur des importations de 8,0% et une diminution des exportations de 11,2 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation en valeur des importations est essentiellement consécutive à la hausse en valeur des importations des produits du règne végétal de 25,7 %, du matériel de transport de 3,8% et des métaux communs et ouvrages en ces métaux de 26,4 %.

Concernant la diminution en valeur des exportations, elle est surtout influencée par un décroissement en valeur des exportations des produits primaires et produits manufacturés de l'ordre de 12,7% et 8,6%.

Durant les six premiers mois de 2024, les importations enregistrent un accroissement en valeur de 17,3 % en comparaison avec la même période d'il y a une année. Cette augmentation résulte de la hausse en valeur des importations des produits minéraux de 8,5%, des produits du règne végétal de 39,5% et du matériel de transport de 14,3%. A cette période, la valeur des exportations observe un recul de 3,6 % tiré principalement par une diminution en valeur des exportations des produits primaires de 11,8 %.

Graphique 1 : Evolution de l'indice trimestriel de valeur du commerce extérieur



I.2. Indices de prix

Au cours de la période sous analyse, les prix à l'importation augmentent et diminuent à l'exportation.

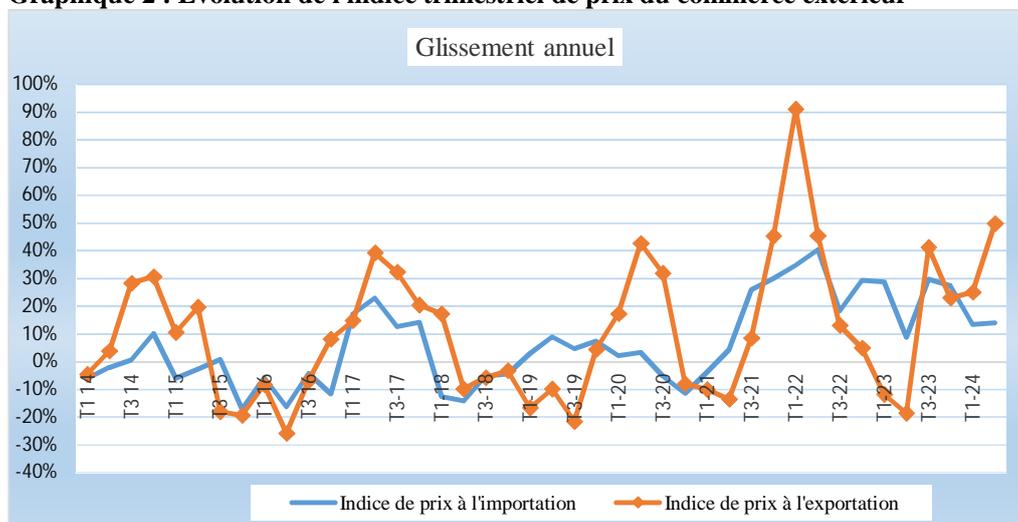
Au deuxième trimestre de 2024, les prix à l'importation enregistrent une augmentation de 13,9 % par rapport à la même période de 2023. Cette tendance serait liée en grande partie à la hausse des prix à l'importation des produits minéraux de 21,1%, des produits des industries alimentaires, boissons et tabac de 13,4% et des produits du règne végétal de 6,0 %.

Les prix à l'exportation quant à eux connaissent une légère diminution de 1,6 %, consécutive à la hausse des prix à l'exportation des produits primaires de 3,9 % pour cette période.

En glissement semestriel, les données de 2024 montrent que le niveau des prix à l'importation accuse un accroissement de 13,7 % par rapport à 2023. Cet état des lieux serait dû à la hausse des prix des importations des produits minéraux de 28,5%, des produits des industries chimiques ou connexes de 11,8 % et du matériel de transport de 21,3%.

En ce qui concerne les prix à l'exportation, ils enregistrent une augmentation d'environ 12,0 % consécutive aux prix des produits primaires et manufacturés qui s'accroissent respectivement de 10,5 % et de 18,6 %.

Graphique 2 : Evolution de l'indice trimestriel de prix du commerce extérieur



I.3. Indices de volume

Le volume des exportations baisse au moment où celui des importations augmentent au cours de la période sous analyse.

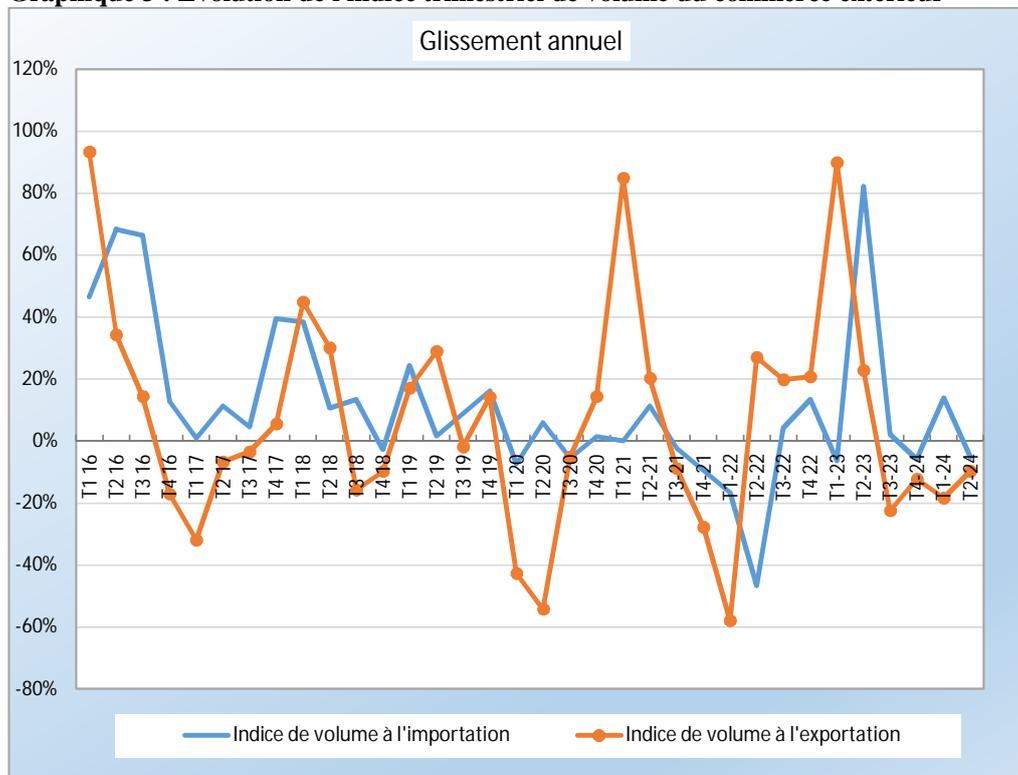
Au cours du trimestre sous analyse, les indices du commerce extérieur montrent que le volume des importations connaît une régression de 5,2%. Cette situation serait liée entre autres à l'augmentation du volume des importations des produits minéraux de 23,0 %, des industries chimiques ou connexes de 28,7% et machines appareils et accessoires mécaniques de 35,8%.

Au même moment, l'on observe une diminution en volume des exportations de 9,7 % attribuée principalement au fléchissement du volume des exportations des produits primaires de 9,1% et des produits manufacturés de 15,1%.

L'étude faite sur les données des indices de volume des six premiers mois de 2024 montrent que le volume des importations connaît une augmentation de 3,2% suite à la hausse du volume des produits du règne végétal de 0,8 %, des métaux communs de 12,3% et des produits des industries alimentaires de 88,2% comparativement au deuxième trimestre d'il y a un an.

Concernant le volume des exportations en glissement semestriel, il accuse une baisse de 14,3% tirée par les importations des produits primaires et les produits manufacturés qui affichent respectivement une diminution de 20,6% et de 2,0%.

Graphique 3 : Evolution de l'indice trimestriel de volume du commerce extérieur

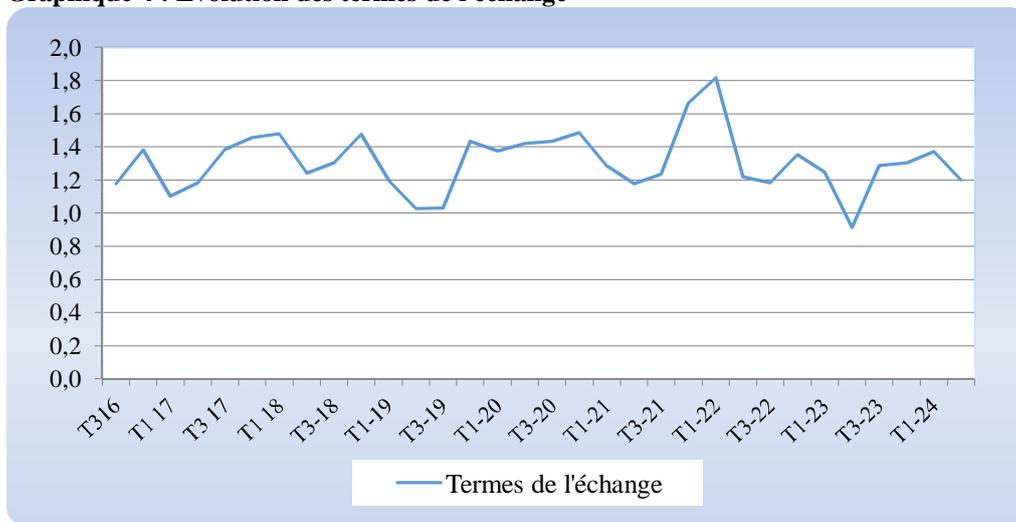


I.4. Termes de l'échange

L'indice des termes de l'échange mesure la variation du pouvoir d'achat des exportations sur les importations et, est le rapport de l'indice des prix à l'exportation et l'indice des prix à l'importation. Au cours de la période sous étude, cet indice connaît une détérioration de 13,6% par rapport à la période correspondante de 2023.

Cela signifie que les marchandises importées s'achètent à plus chers que sont vendues les exportations par le pays.

Graphique 4 : Evolution des termes de l'échange



II. Conclusion.

Au deuxième trimestre de 2024, les prix à l'importation augmentent et diminuent à l'exportation. La même situation s'observe au niveau de la valeur des importations et des exportations.

Durant cette période, le volume des exportations baisse alors que celui des importations enregistre une augmentation. Quant aux termes de l'échange, ils enregistrent une détérioration comparativement à la même période de l'année précédente.

Annexes

Annexe 1 : Tableaux statistiques

1. Indice de valeur à l'importation

Libellé		Pondérations	2022				2023				2024	
			T1 22	T2 22	T3 22	T4 22	T1 23	T2 23	T3 23	T4 23	T1 24	T2 24
Section 1	Animaux vivants et produits du règne animal	68,0	94,1	82,6	110,4	138,5	121,5	145,7	119,1	202,3	201,8	167,8
Section 2	Produits du règne végétal	1661,9	88,1	28,4	108,4	126,6	69,4	139,5	118,4	126,2	116,0	175,3
Section 3	Huiles végétales ou animales	191,6	62,6	42,0	122,0	86,4	95,5	209,1	342,9	233,7	133,0	90,6
Section 4	Produits des industries alimentaires, boissons et tabac	347,9	291,8	247,2	382,0	291,2	296,8	251,6	593,7	487,5	822,3	871,4
Section 5	Produits minéraux	2994,0	163,3	143,4	269,9	335,4	191,9	247,2	361,9	355,6	245,8	230,5
Section 6	Produits des industries chimiques ou connexes	1467,8	112,8	76,9	142,0	147,1	230,1	197,1	151,3	229,2	152,3	159,4
Section 7	Matières plastiques ou en caoutchouc et ouvrages en ces matières	399,9	118,2	78,6	241,7	209,0	160,4	81,3	231,0	90,4	285,9	180,1
Section 8	Peaux, cuirs et ouvrages en ces matières; articles de voyage, sac à main	0,2	1,9	5,7	15,8	10,1	7,2	11,0	9,4	1,6	59,3	5,8
Section 9	Bois et ouvrages en bois, liège, ouvrages en vannerie	34,6	65,0	103,3	119,3	96,6	76,5	127,7	96,9	79,6	110,3	141,1
Section 10	Papier et carton, pâte de bois et autres matières fibreuses cellulosiques	211,8	151,7	119,6	376,3	203,4	175,1	238,5	514,5	165,6	223,5	323,5
Section 11	Matières textiles et ouvrages en ces matières	150,1	317,4	283,0	478,5	446,7	459,8	438,4	532,8	494,3	484,4	503,2
Section 12	Chaussures, coiffures, parapluies, fleurs artificielles, ouvrages en cheveux	28,8	301,3	210,9	343,0	315,9	293,0	383,3	739,5	565,2	543,9	615,7
Section 13	Ciments, plâtres, produits céramiques, verres et ouvrages en verres	216,4	236,1	141,2	193,6	188,5	202,4	304,5	404,8	415,1	271,1	232,6
Section 15	Métaux communs et ouvrages en ces métaux	656,1	197,5	195,4	258,3	292,8	200,9	301,0	315,0	339,5	282,8	380,6
Section 16	Machines, appareils et accessoires mécaniques et électriques	439,8	110,8	111,4	213,6	135,6	150,6	259,1	331,7	276,8	279,1	207,5
Section 17	Matériel de transport	943,8	141,5	128,5	197,1	170,6	203,3	243,9	277,4	185,2	257,7	253,2
Section 18	Instruments, appareil et accessoires de précision médicaux	114,1	403,1	133,3	205,2	190,4	269,5	347,3	294,0	329,5	272,4	361,7
Section 20	Marchandises et produits divers	73,0	179,1	147,9	277,2	161,2	283,1	644,0	288,5	236,7	249,0	196,9
Ensemble		10000,0	153,0	118,4	215,9	224,9	184,4	234,4	285,6	270,0	238,2	253,2

2. Indice de valeur à l'exportation

Groupes		Pondérations	2022				2023				2024	
			T1 22	T2 22	T3 22	T4 22	T1 23	T2 23	T3 23	T4 23	T1 24	T2 24
Groupe 1	Produits primaires	7165,5	158,2	90,2	196,3	334,4	283,2	232,4	144,2	304,3	251,9	203,0
Groupe 2	Produits manufacturés	2834,5	173,2	145,6	205,0	228,3	227,0	347,8	400,6	386,4	341,2	317,8
Ensemble		10000	162,5	106,1	198,8	304,0	267,1	265,5	217,7	327,8	277,5	235,9

3. Indice de prix à l'importation

Libellé		Pondérations	2022				2023				2024	
			T1 22	T2 22	T3 22	T4 22	T1 23	T2 23	T3 23	T4 23	T1 24	T2 24
Section 1	Animaux vivants et produits du règne animal	68,0	110,0	69,4	133,2	145,0	128,5	145,6	149,3	139,4	126,9	110,9
Section 2	Produits du règne végétal	1661,9	178,5	126,8	166,8	173,7	341,4	250,4	298,1	335,4	177,0	265,3
Section 3	Huiles végétales ou animales	191,6	126,0	130,3	186,1	136,1	124,7	165,4	199,3	173,4	183,3	180,8
Section 4	Produits des industries alimentaires, boissons et tabac	347,9	95,5	107,0	113,4	93,8	95,8	99,5	171,2	164,0	145,0	175,6
Section 5	Produits minéraux	2994,0	90,9	108,1	133,2	121,7	110,1	118,4	142,6	157,9	150,2	143,4
Section 6	Produits des industries chimiques ou connexes	1467,8	128,6	292,9	166,5	218,6	124,7	144,2	185,6	140,0	137,2	163,5
Section 7	Matières plastiques ou en caoutchouc et ouvrages en ces matières	399,9	108,9	114,1	113,7	99,2	107,9	138,7	130,3	135,5	422,4	148,3
Section 8	Peaux, cuirs et ouvrages en ces matières; articles de voyage, sac à main	0,2	120,0	19,5	21,7	1381,3	788,9	730,6	966,9	33,0	304,3	1228,5
Section 9	Bois et ouvrages en bois, liège, ouvrages en vannerie	34,6	125,0	172,5	129,0	124,4	124,0	141,5	134,0	147,6	239,1	180,3
Section 10	Papier et carton, pâte de bois et autres matières fibreuses cellulosiques	211,8	145,5	106,0	92,1	110,6	103,5	141,8	141,2	163,0	94,4	153,5
Section 11	Matières textiles et ouvrages en ces matières	150,1	140,1	192,1	193,3	192,0	193,4	276,5	282,9	260,0	282,5	327,9
Section 12	Chaussures, coiffures, parapluies, fleurs artificielles, ouvrages en cheveux	28,8	175,3	201,7	201,5	246,7	227,3	194,4	222,7	165,3	343,9	195,7
Section 13	Ciments, plâtres, produits céramiques, verres et ouvrages en verres	216,4	151,0	122,9	176,2	188,3	143,1	159,8	184,5	180,1	583,6	177,2
Section 15	Métaux communs et ouvrages en ces métaux	656,1	139,8	159,1	152,0	141,6	134,0	161,6	179,2	182,2	172,3	178,3
Section 16	Machines, appareils et accessoires mécaniques et électriques	439,8	94,5	99,4	108,2	108,1	105,8	113,6	144,1	115,7	174,6	141,7
Section 17	Matériel de transport	943,8	76,3	78,9	93,5	82,5	110,4	119,2	142,5	113,0	127,4	151,0
Section 18	Instruments, appareil et accessoires de précision médicaux	114,1	213,1	129,4	101,3	106,5	108,7	180,1	148,6	131,7	23,3	100,1
Section 20	Marchandises et produits divers	73,0	183,4	152,4	162,9	135,4	190,9	235,0	158,5	197,5	365,0	167,3
Ensemble		10000,0	120,3	141,5	140,6	142,7	154,7	153,7	182,2	181,8	175,5	175,0

3. Indice de prix à l'exportation

Groupes		Pondérations	2022				2023				2024	
			T1 22	T2 22	T3 22	T4 22	T1 23	T2 23	T3 2023	T4 2023	T1 23	T2 24
Groupe 1	Produits primaires	7165,5	262,9	212,8	192,2	230,6	224,4	240,9	269,4	270,7	282,7	231,4
Groupe 2	Produits manufacturés	2834,5	110,7	73,8	103,3	100,7	103,8	146,9	150,2	154,9	139,2	158,1
Ensemble		10000,0	218,6	172,3	166,3	192,8	189,2	213,5	234,7	237,0	240,9	210,1

4. Indice de volume à l'importation

Libellé		Pondérations	2022				2023				2024	
			T1 22	T2 22	T3 22	T4 22	T1 23	T2 23	T3 23	T4 23	T1 24	T2 24
Section 1	Animaux vivants et produits du règne animal	68,0	85,5	118,9	82,9	95,5	94,5	100,1	79,8	145,1	159,0	151,4
Section 2	Produits du règne végétal	1661,9	49,4	22,4	65,0	72,9	20,3	55,7	39,7	37,6	65,5	66,1
Section 3	Huiles végétales ou animales	191,6	49,7	32,3	65,6	63,5	76,6	126,4	172,1	134,8	72,6	50,1
Section 4	Produits des industries alimentaires, boissons et tabac	347,9	305,4	231,1	336,7	310,5	309,8	253,0	346,8	297,3	567,1	496,2
Section 5	Produits minéraux	2994,0	179,7	132,7	202,6	275,5	174,3	208,8	253,8	225,2	163,7	160,8
Section 6	Produits des industries chimiques ou connexes	1467,8	87,7	26,2	85,2	67,3	184,6	136,7	81,5	163,7	111,1	97,5
Section 7	Matières plastiques ou en caoutchouc et ouvrages en ces matières	399,9	108,5	68,9	212,6	210,8	148,7	58,6	177,3	66,8	67,7	121,5
Section 8	Peaux, cuirs et ouvrages en ces matières; articles de voyage, sac à main	0,2	1,6	29,3	73,0	0,7	0,9	1,5	1,0	4,8	19,5	0,5
Section 9	Bois et ouvrages en bois, liège, ouvrages en vannerie	34,6	52,0	59,9	92,5	77,6	61,7	90,2	72,3	53,9	46,1	78,3
Section 10	Papier et carton, pâte de bois et autres matières fibreuses cellulosiques	211,8	104,2	112,8	408,4	183,9	169,1	168,2	364,4	101,6	236,8	210,7
Section 11	Matières textiles et ouvrages en ces matières	150,1	226,6	147,3	247,5	232,7	237,7	158,6	188,4	190,1	171,5	153,5
Section 12	Chaussures, coiffures, parapluies, fleurs artificielles, ouvrages en cheveux	28,8	171,9	104,6	170,2	128,0	128,9	197,2	332,0	342,0	158,2	314,6
Section 13	Ouvrages en ciments, plâtres, produits céramiques, verres et ouvrages en verres	216,4	156,3	114,9	109,9	100,1	141,5	190,6	219,4	230,4	46,5	131,3
Section 15	Métaux communs et ouvrages en ces métaux	656,1	141,3	122,8	169,9	206,7	149,9	186,3	175,9	186,4	164,1	213,5
Section 16	Machines, appareils et accessoires mécaniques et électriques	439,8	117,3	112,1	197,4	125,5	142,4	228,1	230,2	239,2	159,8	146,5
Section 17	Matériel de transport	943,8	185,5	162,8	210,8	206,8	184,1	204,6	194,7	164,0	202,3	167,7
Section 18	Instruments, appareil et accessoires de précision médicaux	114,1	189,1	103,0	202,5	178,8	248,0	192,8	197,9	250,2	1170,2	361,6
Section 20	Marchandises et produits divers	73,0	97,6	97,1	170,2	119,0	148,2	274,0	182,0	119,8	68,2	117,7
Ensemble		10000,0	127,2	83,7	153,5	157,6	119,2	152,5	156,7	148,5	135,7	144,6

5. Indice de volume à l'exportation

Groupes		Pondérations	2022				2023				2024	
			T1 22	T2 22	T3 22	T4 22	T1 23	T2 23	T3 23	T4 23	T1 24	T2 24
Groupe 1	Produits primaires	7165,5	60,2	42,4	102,2	145,0	126,2	96,5	59,9	112,4	89,1	87,7
Groupe 2	Produits manufacturés	2834,5	156,4	197,4	198,5	226,7	218,7	236,8	266,7	249,4	245,1	201,1
Ensemble		10000,0	74,3	101,2	119,6	157,7	141,1	124,4	92,7	138,3	115,2	112,3

Annexe 2 : Résumé méthodologique

a. Introduction

Un indice est un nombre sans dimension qui mesure la variation d'une grandeur entre deux périodes. Il se définit comme le rapport entre la valeur de la grandeur au cours de la période courante et la valeur au cours de la période de référence.

On distingue trois indices qui permettent d'apprécier l'évolution du commerce extérieur dans le temps : l'indice de valeur, l'indice de prix et l'indice de volume.

L'évolution en valeur du commerce se décompose en évolution de prix et en évolution de volume selon la formule suivante :

Indice de valeur = indice de prix x indice de volume (1)

L'indice de valeur se calcule comme le rapport de la valeur courante des échanges sur la valeur en année de base. Les indices de prix du commerce extérieur peuvent être élaborés en suivant trois méthodologies : (i) le calcul des valeurs unitaires issues des statistiques du commerce extérieur de marchandises, collectées par la douane, (ii) les prix issus des enquêtes auprès des entreprises importatrices et exportatrices ou (iii) une combinaison des deux premières méthodologies.

Pour le Burundi, c'est la première méthode qui est retenue. L'indice de volume se déduit de la relation (1) comme le rapport de l'indice de valeur et de l'indice de valeurs unitaires. Le choix retenu pour le calcul de l'indice synthétique repose sur la formule de Laspeyres. C'est un indice à pondérations fixes déterminées à partir des valeurs de l'année de base.

b. Définition

Les valeurs unitaires du commerce extérieur ou valeurs moyennes se définissent comme le rapport entre la valeur et la quantité d'une position tarifaire. Ce ne sont pas de véritables prix, mais plutôt des « proxy » de prix qui correspondent à un prix moyen pour chaque position tarifaire.

c. Avantages et inconvénients des valeurs unitaires

L'utilisation des valeurs unitaires pour le calcul des indices de prix du commerce extérieur présente de grands avantages, mais pose également quelques problèmes.

c.1. Les avantages des valeurs unitaires

L'un des principaux avantages de l'utilisation des valeurs unitaires pour le calcul des indices du commerce extérieur est le fait qu'elle ne nécessite pas une collecte supplémentaire auprès des entreprises. En effet, les valeurs unitaires sont entièrement déterminées à partir des données issues des déclarations douanières.

Un autre avantage de l'utilisation des valeurs unitaires tient du fait qu'elles permettent d'avoir une image exhaustive des échanges extérieurs. En effet, les valeurs unitaires sont calculées sur l'ensemble des transactions qui font partie du commerce extérieur.

c.2. Les inconvénients des valeurs unitaires

Un des inconvénients de l'utilisation des valeurs unitaires pour le calcul des indices de prix du commerce extérieur est la volatilité des évolutions qui en découle. Les valeurs unitaires sont en effet en général plus volatiles que les prix effectifs. Un autre inconvénient de l'utilisation des valeurs unitaires tient de ce que la variation des valeurs unitaires ne reflète pas toujours la variation effective des prix. En effet, celle-ci peut refléter d'autres facteurs, autres que les prix, tels que : un changement de la composition d'une position douanière hétérogène ; la miniaturisation des produits liée au progrès technologique ; les modifications d'emballage ou les modifications de qualité.

d. Calcul des indices de valeurs unitaires

d.1. Choix de la période de base

L'année 2013 a été retenue comme année de base. En effet, l'année 2013 présente une bonne stabilité des indicateurs économiques, et les données du commerce extérieur sont disponibles autour de cette période. Elle coïncide aussi avec plusieurs opérations de collecte de données statistiques notamment l'Enquête modulaire sur les Conditions de Vie des Ménages du Burundi (ECVMB), l'Enquête Nationale Agricole du Burundi (ENAB), l'Enquête sur l'Investissement Direct Etranger, etc.

d.2. Base de sondage

La base de sondage est constituée de l'ensemble des produits en SH4 importés ou exportés par l'économie nationale au cours de l'année de base.

d.3. Calcul et agrégation des indices

Pour le calcul des indices de valeurs unitaires du commerce extérieur, nous avons utilisé la formule de Laspeyres. Ce type de formule se distingue de par la constance des pondérations attribuées à chaque produit. Ces pondérations sont calculées pour l'année de base.

Le calcul des indices se fait sur une base trimestrielle. Les indices élémentaires sont calculés au niveau SH4 du système harmonisé et agrégés suivant les différentes sections du SH pour les importations. Pour les exportations, les indices sont agrégés suivant les deux grands groupes de produits (produits primaires et produits manufacturés).

e. Les principales utilisations

Les indices du commerce extérieur sont des outils indispensables à l'analyse économique des importations et des exportations. Ils permettent d'obtenir une estimation de l'évolution des prix des biens importés ou exportés.

Les indices du commerce extérieur permettent également d'analyser l'évolution des termes de l'échange, qui se définissent comme le rapport de l'indice des prix des exportations et de l'indice des prix des importations.

Les indices du commerce extérieur permettent une analyse appropriée de la compétitivité et de la productivité. En effet, la compétitivité des entreprises est liée aux prix auxquels celles-ci vendent leurs produits sur le marché. Les exportateurs sont intéressés par la connaissance de l'évolution des prix des produits similaires des producteurs des autres pays. D'autre part, les importateurs ont besoin de savoir l'évolution des prix des produits pour pouvoir les acheter dans les pays où ceux-ci sont moins chers.

Au niveau de la mesure de l'inflation et la prévision de la tendance des prix, l'indice des prix du commerce extérieur constitue un important facteur explicatif de l'évolution des prix domestiques. Les prix des importations et des exportations affectent les prix intérieurs de différentes manières.

Dans le cadre de l'élaboration des comptes nationaux, les indices des prix à l'importation et à l'exportation sont utilisés comme déflateurs de la valeur des importations et des exportations.

Equipe technique

Supervision générale

NDAYISHIMIYE Nicolas : Directeur Général de l'INSBU

Coordination technique

1. DUNIA Prudence : Directeur du Département Technique
2. HABIMANA Faustin : Chef de service « Conjoncture et Commerce Extérieur »

Equipe de rédaction :

1. HABIMANA Faustin : Responsable de l'analyse et de la publication des Indices du commerce extérieur,
2. MANIRAKIZA Léonce : chargée du calcul et de l'analyse des indices du commerce extérieur,
3. SIBOMANA Jean Claude: chargé du calcul et de l'analyse des indices du commerce extérieur.
4. NIZIGAMA Grégonie : chargée du calcul et de l'analyse des indices du commerce extérieur.